



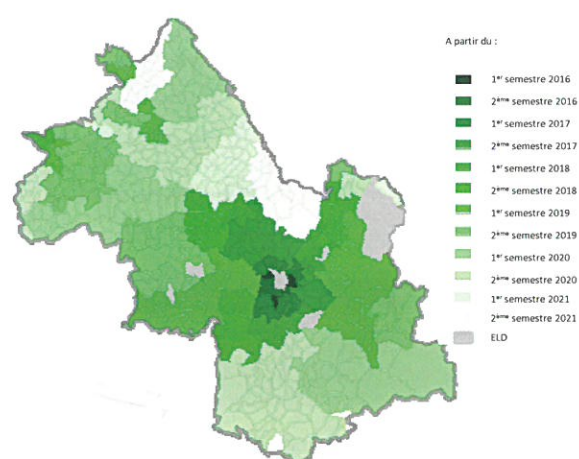
Madame, Monsieur,

Le nouveau compteur communicant Linky arrive. Le 1^{er} compteur a été posé en Isère le 1^{er} décembre 2015 et son déploiement se poursuivra jusqu'en 2021. Moins de 6 mois après le vote de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le compteur communicant Linky sera un outil essentiel pour permettre à nos concitoyens de comprendre et mieux maîtriser leur consommation d'électricité.

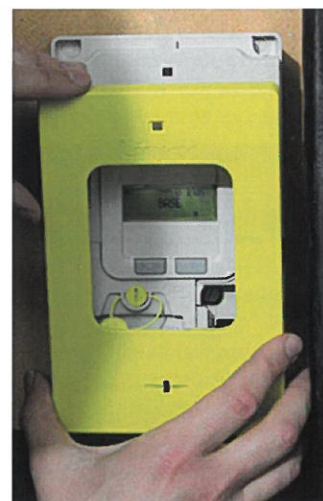
Cette opération de modernisation du réseau de distribution d'électricité réalisée par ERDF, dans le cadre de sa mission de service public, suscite légitimement des questions. Ainsi, une large place est laissée à ce projet historique dans cette « Lettre aux élus » qui vous est destinée. Votre IP reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et prendra contact avec vous quelques semaines avant l'arrivée de Linky dans votre commune et votre intercommunalité.

En vous en souhaitant bonne lecture, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carte du déploiement de Linky en Isère.



Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Depuis, la technologie a évolué et les nouveaux compteurs communicants Linky rendent possibles de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs. Linky présente de nombreux avantages. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser ces compteurs sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.



ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur 95% du territoire français qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité...



35 millions
de
compteurs

Tous les compteurs seront posés entre décembre 2015 et 2021 pendant les 6 ans que va durer le déploiement. En période de pointe, cela revient à équiper **une ville de 30 000 habitants par jour**. ERDF a préparé un plan de déploiement en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : les pouvoirs publics (ministères), la CRE (Commission de régulation de l'énergie), les associations de consommateurs, les fournisseurs d'électricité, etc. Linky est le résultat d'une véritable **aventure collective**, impliquant parties prenantes, entreprises de pose, fabricants et agents d'ERDF !

0 Euros

Le client **ne sera pas facturé** lors de la pose du compteur. L'investissement que représente le programme Linky (5 Md€), un budget englobant l'achat du matériel (compteurs et concentrateurs), la pose, le développement du système d'information et le pilotage du programme, est financé par ERDF. Il sera compensé par les économies réalisées sur les interventions techniques, les consommations non comptabilisées et le pilotage du réseau. **Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'ERDF** (au même titre que l'enfouissement de lignes).

30
minutes

La durée moyenne de la pose du compteur. Concrètement, des **courriers personnalisés** (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose et le numéro vert d'assistance Linky : **0800 054 659**) seront envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose.

Le consommateur doit-il se sentir menacé quant au respect de sa vie privée avec l'arrivée du compteur Linky ?

Conformément aux recommandations de la CNIL, les données de consommation appartiennent au client et ne peuvent pas être utilisées sans son accord. Assurer la confidentialité et la sécurité des données clients, qui sont la propriété des utilisateurs, est un enjeu primordial pour les gestionnaires du réseau de distribution. L'entreprise ERDF est soumise à une obligation de protection des informations commercialement sensibles et de protection des données personnelles. ERDF **veille scrupuleusement au respect de ces obligations depuis de nombreuses années**.

Notre entreprise est très vigilante quant à la sécurité des données qui transitent dans la chaîne numérique, du compteur Linky jusqu'à ses systèmes d'information. Les données qui circulent dans le système d'information Linky font l'objet **d'un cryptage sur toute la chaîne**. Une équipe dédiée à la sécurité du système au sein du programme Linky est quotidiennement mobilisée sur ce sujet. ERDF travaille en outre étroitement avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) : le système Linky **respecte le référentiel de sécurité certifié par l'ANSSI**.

L'entreprise ERDF s'intéresse-t-elle à la question des ondes ?

Dans le cadre de l'arrivée du compteur communicant, ERDF procède depuis plusieurs années à des mesures régulières en sollicitant notamment un laboratoire indépendant, le Laboratoire National de métrologies et d'Essais (LNE). ERDF **respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur sur cette question, laquelle vise à restreindre le risque sanitaire vis-à-vis de la population française**.

En outre, de nouvelles études gouvernementales devraient être rendues publiques au premier semestre 2016.

Il faut retenir que le compteur Linky est un instrument basse puissance, comparable aux compteurs électroniques dont les consommateurs sont déjà équipés. A l'intérieur du logement, le compteur Linky **n'induit pas davantage de champs électromagnétiques** que le compteur actuel. En effet, la technologie CPL utilisée par le compteur Linky n'utilise pas d'émetteur radio pour communiquer : elle utilise les câbles électriques déjà existants pour y superposer le signal à transmettre pendant seulement quelques secondes par jour.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Pour toute question sur le compteur Linky
www.erdf.fr/linky
N° vert : 0 8000 54 659